REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du mardi 1er juillet 2025

Délibération n°2025-14

Nombre de Membres :

En exercice : 13
Présents ou représentés : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : mercredi 25 juin 2025 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : mercredi 25 juin 2025

Présents ou représentés : Pierre AMALOU (pouvoir à Bernard TREMOULET) ; Bernard TREMOULET, Claudie BERARD, Thierry AILLAUD, Catherine DUSCHA, Florence LAUSSEL, Alain FOURNIER, Valérie GROS, Gaëlle ROUX-MENON, Vincent BOUBAL, Yves LEBORGNE (pouvoir à Claudie Berard), Jean-Michel CLAREY
Absents : Séverine RAMON
Secrétaire de séance : Alain FOURNIER

Décision budgétaire modificative au budget N°1

Rapporteur : Claudie BERARD, 2eme adjointe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-17 du conseil municipal en date du 28 septembre 2023 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024,

Vu la délibération n° 2025-08 du conseil municipal en date du 10 avril 2025 approuvant le Budget Primitif,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des régularisations d'écritures au budget,

La décision modificative est détaillée comme suit :

1 / Intégration du compte 203 :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Modification
Dépense	Investissement	21 - Immobilisations corporelles	2131 - Constructions bâtiments publics	-12 441,64 €
Recette	Investissement	041 - Opérations patrimoniales	203 - Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	+ 12 441,64 €

2/ Equilibre au centime afin de faire correspondre le virement à la section d'investissement au virement de la section de fonctionnement (155 734 ,69 €) :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Modification
Recette	Investissement	021 - Virement de la section de fonctionnement	021 - Virement de la section de fonctionnement	155 734 € + 0, 69 € = 155 734, 69 €
Dépense	Investissement	20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme (Opération 17)	22 866,80 € + 0,69 € = 22 867, 49€

3/ Equilibre au centime afin de faire correspondre les prévisions des opérations d'amortissement et de provision (16 889,13 €) :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Modification
Recette	Fonctionnement	013 - Atténuations de charges	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	17 750,00 € - 0,87 € = 17 749,13 €
Dépense	Fonctionnement	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	681 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	16 890 € - 0,87€ = 16 889,13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la présente décision modificative.

Fait à ARGELLIERS, le 01/07/2025

Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture le 02 JUIL. 2025
Après affichage le 02 JUIL. 2025

Secrétaire de séance,	Pour le Maire empêché, Le 1er adjoint, Bernard TREMOULET,
	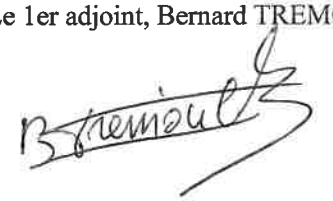

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.